



Ligue des
droits et libertés

Montréal, le 13 février 2018

Monsieur Pascal Bergeron
Porte-parole Environnement Vert Plus

Par courriel : 4nrkey@gmail.com

Objet : Appui de la Ligue des droits et libertés à la demande de retrait du règlement de la ville de Gaspé portant sur les autorisations obligatoires en vue des manifestations

Monsieur,

Depuis plusieurs années la Ligue des droits et libertés s'inquiète de la portée de certaines dispositions de règlements municipaux sur l'exercice du droit de manifester. Elle a constaté à plusieurs reprises que leur utilisation par les autorités policières a pour effet d'empêcher la tenue de manifestation ou d'imposer des contraintes sévères aux responsables de ces manifestations, portant ainsi atteinte à la liberté d'expression, à la liberté d'association et au droit de réunion pacifique.

La Ligue des droits et libertés s'oppose à de telles dispositions qui ont finalement pour effet d'empêcher des citoyen-ne-s ou des organisations de porter dans l'espace public différents enjeux traitant du bien commun, tels les enjeux environnementaux ayant une incidence sur la réalisation des droits humains.

Vous demandez aux autorités de la ville de Gaspé le retrait du règlement portant sur les autorisations obligatoires en vue des manifestations et vous entamez un processus judiciaire en vue de faire déclarer ces dispositions inconstitutionnelles.

La Ligue des droits et libertés encourage de telles démarches menées par des citoyen-ne-s et organisations qui ont à cœur la défense de la liberté d'expression et du droit de manifester et elle tient, dans les circonstances à exprimer sa solidarité à l'égard de la lutte que vous menez, tant sur le plan judiciaire que politique.

Nicole Filion
Coordonnatrice